

MONTSAUCHE-LES SETTONS
COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 SEPTEMBRE 2018

Date de la convocation: 10 septembre 2018

Nombre de membres: en exercice: 15 présents: 11 pouvoir: 1 absents : 4

Etaient présents : Mme LECLERCQ ; Mmes GASPARD ; BOUCHÉ-PILLON ; GOUSSOT ; LECORDIER ; BOTTON MM. GIRARD ; BOUCHER ; GOBET ; MORIZOT et SOMMERING formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents : MM. VACHER (a donné pouvoir à GOUSSOT Anne-Marie); KORAL ; ADJARPASIC et Mme BOUCHET.

Mme GOUSSOT Anne-Marie a été nommée secrétaire.

Le quorum étant atteint, Madame le Maire ouvre la séance ; le Conseil Municipal pourra valablement délibérer. Le compte rendu de la séance du 14 juin 2018 est approuvé à l'unanimité.

- Présentation du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service d'eau et d'assainissement (R.P.Q.S) : étant dans l'attente de réponses de la part de la SAUR, le R.P.Q.S ne sera adopté que lors du prochain Conseil Municipal.
- Village du Futur : La réunion d'informations tenue le 13 septembre dernier à la maison intergénérationnelle a été un succès. Un nombre important d'habitants a fait le déplacement et notamment, de nouveaux arrivants sur la commune porteurs de projets.
- Budget : une dépense supplémentaire de matériel de 100.00€ est nécessaire. Le Conseil Municipal approuve cette modification.
- Pose de glissières de sécurité à Bonin : Madame le Maire a fait part au Conseil Municipal du devis communiqué par le Conseil Départemental de la Nièvre. Le Conseil Municipal a approuvé ce devis à l'unanimité et a autorisé Madame le Maire a signé ce dernier.
- La régie des photocopies représente un coût pour la commune. La décision de mettre fin à cette régie est donc envisagée et devra être discutée de nouveau au prochain Conseil Municipal.
- Adhésion de la Communauté de Communes Morvan Sommets et Grands Lacs à Nièvre Numérique pour l'installation de la fibre
- Logement aux Bergeronnettes Appartement 102 : Compte tenu de l'état des lieux de sortie des derniers locataires et des travaux nécessaires à sa reprise par les nouveaux locataires, la caution de 262.00€ ne sera pas restituée. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité
- Rentrée Scolaire 2018 : 9 nouveaux élèves soit pour cette année 22 enfants en maternelle/CP et 25 enfants dans les classes de CE1-CE2-CM1-CM2
La garderie est conservée cette année : elle est gérée pour celle du matin par la commune et pour celle du soir par le Centre Social.
- La salle des fêtes sera prêtée tous les jeudis matin pour des répétitions de spectacles de marionnettes
- Une demande d'élection de domicile a été faite par une personne sans domicile fixe : accord du Conseil Municipal
- Baie des Ragondins : fin de l'aire de camping-cars, aménagement d'un parking et mise en sécurité du chemin piétonnier

- Une réflexion a été lancée sur une éventuelle fusion avec les trois autres communes gérant le lac des Settons.
- Informations sur le projet communautaire au lac des Settons

- **Informations :**
 - * La somme de 1400.00€ a été allouée par la Fondation 30 Millions d'Amis pour la stérilisation des chats

- **Questions diverses :**
 - * Création d'une mini-crèche
 - * Rebaptiser la rue de la croix de Chazelle en rue Max Gicquel

Séance levée à 21 heures 22